VOUS PROTÉGEZ LES CITOYENS NOUS PROTÉGEONS VOTRE SALAIRE

4 ADHÉREZ, C'EST SIMPLE !

Simulez votre cotisation sur :
https://prevoyance.territoria-mutuelle.fr/tarificateur/CDG60_G190F2

Retournez votre bulletin d'adhésion **PAR COURRIER :**
TERRITORIA mutuelle 54 rue de Gabiel - CS 76016 79185 CHAURAY.

Vos garanties prennent effet le 1er du mois qui suit votre demande d'adhésion. Vos cotisations sont prélevées directement sur votre bulletin de paye.

CONTACTEZ-NOUS

Nos conseillers en protection sociale sont à votre écoute et vous accompagnent dans le choix de vos garanties

05.49.33.76.51
demain@territoria-mutuelle.fr

TERRITORIA MUTUELLE | Mutuelle régie par les dispositions du Livre II du Code de la Mutualité | SIREN 483 041 307
Siège social | 54 rue de gabiel | CS 76016 | 79185 CHAURAY CEDEX
05 49 33 76 51 | demain@territoria-mutuelle.fr

Substituée par APICIL Mutuelle | Mutuelle régie par les dispositions du Livre II du Code de la Mutualité | SIREN 302 927 553
Siège social | 51 boulevard Marius Vivier Merle | 69003 LYON

Ne pas jeter sur la voie publique. Communication non-contractuelle à caractère publicitaire - voir détails et conditions de l'offre dans les documents contractuels. Plaquette explicative - CDG60 - 1 à 350 agents - F2 90% - 2025 - 01/2025
Crédit photo : Unsplash/Pexels - Conception : TERRITORIA mutuelle - 11/2024 - SP24/FCR0419 - ©2025 TERRITORIA mutuelle

PRÉVOYANCE COLLECTIVE

PROTÉGEZ VOTRE SALAIRE

EN CAS D'ACCIDENT DE LA VIE PRIVÉE OU MALADIE

CONSERVEZ VOTRE SALAIRE AVEC TERRITORIA

1 VOS GARANTIES

Garanties obligatoires

MAINTIEN DE SALAIRE

En cas de maladie ou d'accident de la vie privée, nous complétons votre traitement indiciaire net et votre NBI nette à hauteur de 90 % et nous maintenons votre régime indemnitaire à hauteur de 50 % pendant les périodes à demi-traitement.

INVALIDITÉ

Si vous devenez invalide et que vous ne pouvez plus travailler, nous complétons votre pension d'invalidité par une rente vous permettant de conserver jusqu'à 90 % de votre traitement indiciaire net et votre NBI nette.

DÉCÈS TOUTES CAUSES & PTIA

(PERTE TOTALE ET IRRÉVERSIBLE D'AUTONOMIE)

En cas de décès/PTIA toutes causes, TERRITORIA Mutuelle verse à vous ou vos bénéficiaires un capital équivalent à 1 PMSS (Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale).

VOTRE COTISATION 2025

1,39 %
TIB + NBIB + RIB

Bénéficiez de la participation financière de votre employeur !

Garanties facultatives

RENFORT 1 DU MAINTIEN DE SALAIRE

Votre régime indemnitaire est maintenu à hauteur de 90 % (50 % au titre de garantie obligatoire et 40 % au titre de la garantie renfort) pendant les périodes à demi-traitement.

0,09 %
TIB + NBIB + RIB

RENFORT 2 DU MAINTIEN DE SALAIRE

Votre régime indemnitaire est maintenu à hauteur de 90 % en cas de CLM, CLD, CGM pendant les périodes à plein-traitement.

0,15 %
TIB + NBIB + RIB

RENFORT 3 DE L'INVALIDITÉ

Votre régime indemnitaire est pris en compte dans la rente que nous vous versons à hauteur de 90 %.

0,18 %
TIB + NBIB + RIB

RENFORT 4 DU DÉCÈS

En cas de décès/PTIA toutes causes, TERRITORIA Mutuelle verse à vous ou vos bénéficiaires un capital équivalent à 25 % de votre traitement brut annuel (TIB + NBIB + RIB).
Vous avez la possibilité d'augmenter ce capital décès/PTIA par tranche de 25 % du traitement brut annuel (TIB + NBIB + RIB) dans la limite de 4 tranches.

0,07 %
TIB + NBIB + RIB

PERTE DE RETRAITE

POUR LES AGENTS CNRACL UNIQUEMENT

En cas d'invalidité, vous ne cotisez plus pour votre retraite. Grâce à la garantie « perte de retraite » nous vous versons un capital représentant 50 % du PASS (plafond annuel de la sécurité sociale).

0,40 %
TIB + NBIB + RIB

Je simule ma cotisation et j'adhère en ligne !

TIB : traitement indiciaire brut = traitement de base
NBIB : nouvelle bonification indiciaire brute
RIB : régime indemnitaire brut

2 EXEMPLE DE REMBOURSEMENT

Exemple donné à titre indicatif sans valeur contractuelle.

HECTOR, ADJOINT ADMINISTRATIF

Il perçoit un salaire net de 1 786 € soit un traitement brut : 2 125 € et a souscrit la garantie incapacité à hauteur de 90 %.
Suite à une mauvaise chute, Hector est en arrêt de travail pendant 8 mois.
Dès le 91ème jour d'arrêt de travail, Hector perd 50 % de son salaire, soit 893 € par mois.

Grâce à la garantie maintien de salaire, Hector conserve 90 % de son traitement et de ses primes. TERRITORIA mutuelle lui verse ainsi 714 €.

3 COMMENT ÇA MARCHE ?

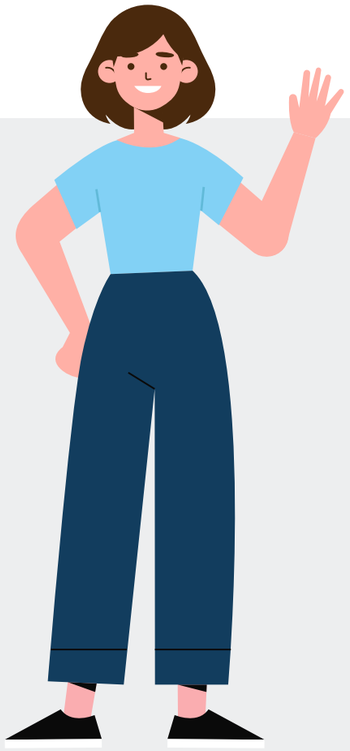

GARANTIE INCAPACITÉ, TERRITORIA MUTUELLE INTERVIENT :

Auprès des adhérents se trouvant momentanément dans l'incapacité complète d'exercer une quelconque activité professionnelle à la suite d'une maladie ou d'un accident médicalement constatés.

Et lorsqu'ils perçoivent, des prestations :

- soit de leur employeur en application du statut de la fonction publique territoriale,
- soit de la Sécurité Sociale,
- et après accord du médecin conseil de la mutuelle.

TERRITORIA MUTUELLE complète la rémunération à hauteur de 40 % par le versement d'indemnités journalières complémentaires.